

## A10 - Tourisme (structures d'accueil)

### Habitats d'intérêt communautaire :

Potentiellement tous

### Habitats d'espèces :

Potentiellement tous

### Espèces visées au titre de la Directive Habitats :

Potentiellement toutes

### Espèces visées au titre de la Directive Oiseaux (An.I) :

Potentiellement toutes



Office de tourisme de Marennes (OT Marennes)

**Enjeux :** Une partie des perturbations et des impacts sur l'environnement est liée à une méconnaissance des enjeux et des spécificités du territoire de certains usagers, généralement occasionnels (touristes). Les structures d'accueil liées au tourisme (offices de tourisme, syndicats d'initiatives, chambres d'hôtes, etc.) sont autant de relais pour sensibiliser cette catégorie d'usagers.

### ENGAGEMENTS

#### Je m'engage à :

##### 1- Communiquer sur la présence des sites Natura 2000.

*Point de contrôle : Présence et diffusion d'éléments d'informations sur la démarche Natura 2000 dans la structure*

##### 2- Diffuser les documents de communication et de sensibilisation auprès du grand public et des professionnels du tourisme.

*Point de contrôle : Présence et diffusion d'éléments d'informations sur la démarche Natura 2000 dans la structure*

### RECOMMANDATIONS

1- Informer et sensibiliser les visiteurs et usagers du site des enjeux, précautions à prendre et réglementation en vigueur.

2- Afficher la charte de bonnes pratiques du site (qui regroupera les fiches de la Charte Natura 2000 intéressant directement les touristes)